

La Direction

Le 04 janvier 2023  
Aux élèves de 3<sup>ème</sup> et à leur famille

## **RÉUSSIR SON ORIENTATION (Elèves des classes de Troisième)**

Madame, Monsieur,

À la fin de la présente année scolaire, vous devrez effectuer un choix d'orientation permettant à votre enfant d'accéder aux voies d'études dans le secondaire (voie professionnelle, voie générale et technologique).

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles permettant d'engager la réflexion avec votre enfant afin de formuler des choix d'orientation réalistes, pertinents, porteurs de motivation et de réussite.

### **I. S'INFORMER ET ÊTRE CONSEILLE(E) AU COLLÈGE**

#### **1. L'entretien avec la Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité conseil en Orientation (Psy-EN)**

L'entretien, approfondi, peut avoir lieu avec l'élève seul ou en présence de sa famille. Le rendez-vous est à prendre à l'accueil du collège.

Madame GRANNEAU, Psy-EN est présente au collège le **lundi de 9h00 à 16h00**.

#### **2. Intervention de la Psy-EN ou du professeur principal, auprès des élèves**

Une séance d'information animée par le professeur principal ou la Psy-EN, sera proposée aux élèves des classes de 3<sup>ème</sup> le lundi 09 janvier. Au cours de ce moment d'échanges, les différentes voies d'études secondaires seront présentées. Un diaporama présentant les différentes possibilités après la classe de 3<sup>ème</sup> sera mis en ligne sur Pronote courant janvier.

#### **3. La brochure ONISEP « En classe de 3<sup>ème</sup> PRÉPARER SON ORIENTATION »**

La brochure éditée par l'ONISEP et intitulée *En classe de 3<sup>ème</sup> PRÉPARER SON ORIENTATION*, peut être téléchargée sur le site de l'ONISEP au lien communiqué ci-dessous. Vous y trouverez toutes les informations relatives à la poursuite d'études dans le secondaire.

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Actus-2022/telechargez-le-guide-gratuit-en-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2022>

Il vous est conseillé de l'étudier attentivement et de recueillir toutes les explications ou renseignements complémentaires auprès du Professeur Principal, de la PsyEN (*Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité conseil en Orientation*) ou encore du professeur documentaliste.

#### **4. Le forum de l'Orientation**

Cette manifestation est programmée **du jeudi 12 au samedi 14 janvier 2023**, à CO'Met à Orléans. Les élèves en classes de 3<sup>ème</sup> s'y rendront en car le vendredi 13 janvier de 9h00 à 12h00.

#### **5. Présentation des lycées**

Cette présentation aura lieu le lundi 09 janvier. Nous vous invitons dès à présent à consulter les sites internet des lycées susceptibles de vous intéresser : vous y trouverez des informations régulièrement actualisées.

## **6. Les panneaux d'information orientation**

Un panneau d'information concernant l'orientation est mis à jour par le collège à l'intention des élèves : il se trouve dans le hall du Collège.

## **II. S'INFORMER EN DEHORS DU COLLEGE**

### **1. Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation)**

Adresse : 55 rue Notre-Dame de Recouvrance – 45000 ORLÉANS – Tél : 02.38.83.49.54 - [ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.cioorleans@ac-orleans-tours.fr) (Tram : ligne A et B : arrêt Place De Gaulle)

Les élèves et leur famille peuvent être reçus au CIO **sur rendez-vous**. La Psy-EN du Collège Monjoie peut y être contactée en dehors de sa permanence dans l'établissement.

### **2. Le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)**

Adresse : 3 rue de la Cholérie – 45000 ORLÉANS

Tél : 02 38 78 91 78

Site Internet : [crijinfo.fr](http://crijinfo.fr)

Consultation de documents sur les métiers, les loisirs, la vie quotidienne.

### **4. D'autres sites Internet utiles à connaître**

Organisme	Adresse Internet
ONISEP	<a href="http://www.onisep.fr">www.onisep.fr</a>
Académie d'Orléans-Tours	<a href="http://www.ac-orleans-tours.fr">www.ac-orleans-tours.fr</a>
Ministère de l'éducation nationale	<a href="http://www.education.gouv.fr">www.education.gouv.fr</a>
Autres sites	<a href="http://www.lesmetiers.net">www.lesmetiers.net</a> <a href="http://www.etoile.regioncentre.fr">www.etoile.regioncentre.fr</a>

## **III. DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION**

 **Flyer page suivante pour vous accompagner à la demande en ligne du choix d'orientation.**

Le Professeur Principal, la Psy-EN, Mme Granneau, ainsi que l'équipe de Direction sont à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire à la gestion et à la réussite de l'orientation de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Principale  
Paula Houry



# COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup> ?

## DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHÉ EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe  
de votre compte EduConnect  
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

## INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 03/01/2023 Au : 27/02/2023

Conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre/1<sup>er</sup> semestre : 06/03/2023

- 1 Avant le conseil de classe**  
Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service « orientation » pour **Indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP.  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**  
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

## CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 10/04/2023 Au : 15/05/2023

Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre/2<sup>nd</sup> semestre : 30/05/2023

- 3 Avant le conseil de classe**  
Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**  
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.  
*En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3<sup>e</sup>), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2023.*
- 4 Après le conseil de classe**  
Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**  
**D'accord** : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.      **Pas d'accord** : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.  
*Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.*

## AFFECTATION ET INSCRIPTION

- 5 De fin juin à début juillet**  
Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/orientation3e](https://education.gouv.fr/orientation3e)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



## EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour **suivre la scolarité de vos enfants**.



**Utilisez ce compte :**

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

**Accédez par exemple :**

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

### DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
**assistanceteleservices.education.gouv.fr**



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
**du lundi au vendredi de 8h à 20h**  
et le **samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)